



Protocole d'annulation

En cas d'intempéries, veuillez vous référer à notre page Facebook (Association Soccer Mineur de Cowansville):

- **Annulation des pratiques (U4-U5 à U21) sur décision du Conseil d'administration:** affichées à partir de 17h30
- **Annulation des matchs à Cowansville (U6) sur décision du Conseil d'administration:** affichés à partir de 17h30
- **Annulation des matchs à Cowansville (U8 à U21) sur décision du Conseil d'administration:** affichés à partir de 18h00
- Si aucun message n'est affiché, veuillez vous présenter aux terrains.
- Si les conditions se détériorent, il y aura annulation à la discrétion de l'arbitre si c'est un match ou l'entraîneur si c'est une pratique.

Notes aux entraîneurs:

- Si vous êtes receveur d'un match annulé, veuillez communiquer avec le club visiteur pour l'avertir le plus rapidement possible (site web / page Facebook).
- Le bottin des entraîneurs se situe sur le site de l'ACSS: <http://www.socceracss.com/fr/fichiers/4331.html>
- Vous pouvez par la suite déplacer votre match à un moment ultérieur selon les disponibilités de l'autre équipe, du terrain et des arbitres.